



## AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Ständerat • Herbstsession 2023 • Zwölftes Sitzung • 28.09.23 • 08h15 • 23.031  
Conseil des Etats • Session d'automne 2023 • Douzième séance • 28.09.23 • 08h15 • 23.031



23.031

### Gewährung eines Darlehens an die Fipoi zur Finanzierung der Renovation des Sitzgebäudes der Otif in Bern

### Octroi à la Fipoi d'un prêt destiné au financement de la rénovation du bâtiment du siège de l'Otif à Berne

Zweitrat – Deuxième Conseil

#### CHRONOLOGIE

NATIONALRAT/CONSEIL NATIONAL 08.06.23 (ERSTRAT - PREMIER CONSEIL)  
STÄNDERAT/CONSEIL DES ETATS 28.09.23 (ZWEITRAT - DEUXIÈME CONSEIL)

**Sommaruga** Carlo (S, GE), pour la commission: Votre Commission de politique extérieure a traité cet objet lors de la séance du 29 juin 2023. De quoi s'agit-il? Il s'agit de l'octroi d'un crédit d'engagement de 3 826 976 francs pour un prêt à taux préférentiel remboursable sur trente ans à la Fondation des immeubles pour les organisations internationales (Fipoi). Le prêt est destiné au financement de la rénovation du bâtiment abritant le siège de l'Organisation intergouvernementale pour les transports internationaux ferroviaires (Otif), situé à Berne.

Pourquoi un prêt à la Fipoi? La Fipoi est l'instrument en matière immobilière de la politique de l'Etat hôte menée par les autorités fédérales et cantonales. Notre Parlement soutient depuis de nombreuses années la politique de l'Etat hôte, proposée par le Conseil fédéral, visant à consolider et à développer la position de la Suisse comme capitale de la gouvernance mondiale, avec comme haut lieu, non exclusif toutefois, la Genève internationale. Rappelons que la Suisse accueille sur son sol de très nombreuses organisations et conférences internationales. La mise en oeuvre de cette politique de l'Etat hôte offre à la Suisse non seulement une extraordinaire visibilité sur la scène internationale, mais aussi une importante présence dans les divers cénacles diplomatiques qui se réunissent en Suisse, que ce soit à Genève ou dans d'autres villes du pays.

La Suisse, comme lieu privilégié de la diplomatie multilatérale, est soumise à une forte concurrence de la part des autres Etats. Cette concurrence s'intensifie dans le cadre de la recomposition géopolitique actuelle du monde. Afin que la Suisse internationale reste attractive, le Conseil fédéral a, il y a plusieurs années, élaboré une stratégie d'appui financier aux organisations internationales pour la rénovation ou la construction de nouveaux immeubles, nécessaires à la poursuite et au développement de leurs activités sur le sol suisse. Dans ce cadre, le Parlement a décidé, à diverses reprises depuis 2014, de soutenir des projets immobiliers des organisations internationales dont le siège est en Suisse, en octroyant des prêts sans intérêt par le biais de la Fipoi, notamment en faveur de l'ONU Genève, de l'OMS, de l'OIT ou encore de l'UIT.

Quelle est la nécessité d'un prêt de la Fipoi à l'Otif? Sise à Berne, cette dernière a été créée en 1893 et a pour mission de favoriser, d'améliorer et de faciliter le trafic international ferroviaire. Plus de 50 Etats, dont la Suisse, coopèrent en matière ferroviaire, afin d'élaborer des droits uniformes, des systèmes de compatibilité et d'harmonisation techniques permettant notamment la circulation internationale des trains, élément essentiel pour notre pays, situé au cœur de l'Europe ferroviaire.

Dès la fondation de l'Otif en 1893, la Suisse et la ville de Berne ont été choisies comme siège de l'organisation, en raison du dynamisme ferroviaire de notre pays à l'époque, qui a persisté jusqu'à aujourd'hui d'ailleurs.

L'Otif est propriétaire de son bâtiment situé à Berne. Construit entre 1964 et 1965, cet immeuble n'a jamais été rénové et il ne répond plus aux normes en vigueur. L'Otif a élaboré un projet de rénovation pour une enveloppe compatible avec des exigences environnementales et a déposé une demande formelle de prêt auprès du DFAE, en septembre 2022. Les espaces seront également modernisés et adaptés aux nouveaux modes de travail, ainsi qu'aux réglementations en matière de sécurité.

En soutenant ce projet de rénovation, la Suisse offre à l'Otif des conditions-cadres optimales pour poursuivre ses activités de manière durable dans un bâtiment fonctionnel, en Suisse, à Berne.





## AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Ständerat • Herbstsession 2023 • Zwölfte Sitzung • 28.09.23 • 08h15 • 23.031  
Conseil des Etats • Session d'automne 2023 • Douzième séance • 28.09.23 • 08h15 • 23.031



Y a-t-il des risques financiers pour la Confédération? Le financement des prêts aux organisations internationales pour les projets immobiliers à travers la Fipoi a toujours eu lieu avec un apport du canton où se trouve le siège de l'organisation, dans la mesure où le canton bénéficie économiquement de la présence de l'organisation internationale. Dans le cadre du soutien à l'Otif, le canton de Berne contribue financièrement, comme le fait régulièrement mon canton, Genève, pour les organisations de la Genève internationale. A ce jour, un montant global de 900 millions de francs sous forme de prêts a été accordé par la Fipoi pour des projets immobiliers d'une valeur de 1,6 milliard de francs.

La contribution de la Confédération pour l'ensemble de ces prêts s'élève à 680 millions de francs. Dans ce contexte, le crédit d'engagement de quelque 3,8 millions de francs pour la rénovation de ce bâtiment de l'Otif, que nous traitons aujourd'hui, reste modeste en comparaison avec les moyens engagés à ce jour. Pour le surplus – et il est essentiel de le rappeler –, à ce jour, toutes les échéances de remboursement des prêts accordés par la Fipoi à des organisations internationales pour des objets immobiliers ont toutes été honorées, et il n'y a pas eu de pertes pour la Fipoi.

Vu toutes ces considérations, la Commission de politique extérieure vous invite à l'unanimité à entrer en matière et à accepter le crédit d'engagement.

**Cassis** Ignazio, consigliere federale: Ringrazio il consigliere agli Stati Sommaruga Carlo per la relazione dettagliata e precisa che ha presentato e alla quale aggiungo qualche considerazione.

Das Darlehen für das Renovationsprojekt des Sitzgebäudes der Zwischenstaatlichen Organisation für den internationalen Eisenbahnverkehr (Otif) ist Teil der Aktionen zur Stärkung der Schweiz als Gaststaat. In der Vergangenheit haben wir in Bezug auf Fragen des Sitzstaates Erfolge erzielen können. Angesichts der harten Konkurrenz mit anderen Städten, Ländern und Kontinenten können wir uns aber nicht auf den berühmten Lorbeeren ausruhen.

Die Gebäude der internationalen Organisationen sind leider heute häufig in einem schlechten Zustand, weil sie mittlerweile schon sehr alt sind. Deswegen setzen wir auf einen verbesserten Immobilienpark. Dies hat mehrere Vorteile: Erstens werden die Rahmenbedingungen für die tägliche Arbeit dieser Organisationen und das Konferenzwesen verbessert. Zweitens dienen die Gebäude auch als Visitenkarten der Schweiz und tragen zu unserem internationalen Erscheinungsbild bei, sofern sie in einem guten Zustand sind. Drittens können bei der Renovation die Sicherheits- und Umweltstandards erhöht werden, was heute vor allem energiepolitisch notwendig ist. Viertens profitiert sehr oft die Schweizer Wirtschaft von den entsprechenden Bauaufträgen. Fünftens binden diese Immobilienprojekte die internationalen Organisationen stärker an die Schweiz, weil diese Eigentümer der Gebäude sind und dadurch in engem Kontakt mit den Gaststaatsbehörden stehen.

AB 2023 S 973 / BO 2023 E 973

Lassen Sie mich Ihnen einige Zahlen zum Bereich der Gaststaatpolitik nennen: Seit 2013 haben acht internationale Organisationen – ich nenne sie alle: ILO, IFRC, WHO, IKRK, UNOG, ITU, IOM und Otif – den Gaststaat formell um Unterstützung in Form von Bau- und/oder Renovationsdarlehen ersucht. Für diese acht Organisationen wurden insgesamt Kreditbeiträge in der Höhe von rund 900 Millionen Franken beantragt, davon übernahm der Bund 680 Millionen Franken. Die Differenz wurde vom Kanton und von der Stadt Genf übernommen. Die Gesamtbaukosten der Projekte belaufen sich auf 1,6 Milliarden Franken.

Ich komme nun auf die Otif zu sprechen: Sie wurde 1893 gegründet, was sie zu einer der ältesten internationalen Organisationen überhaupt macht. Ziel dieser internationalen Organisation ist es, den internationalen Eisenbahnverkehr zu fördern, zu verbessern und zu erleichtern. Ihr Sitz befindet sich in Bern. Sie war in der Schweiz die erste internationale Organisation außerhalb von Genf, und sie ist die erste außerhalb von Genf, die von einer Unterstützung durch die Schweiz für die Renovation ihres Gebäudes profitiert.

L'Otif est propriétaire du bâtiment de son siège, à Berne, qui a été construit en 1965. Ce bâtiment n'a jamais été rénové et ne répond plus aux normes en vigueur. Accompagnée par notre Fondation des immeubles pour les organisations internationales, la Fipoi, l'Otif a élaboré un projet de rénovation pour une enveloppe totale relativement modeste de 7,3 millions de francs et a déposé une demande formelle de prêt auprès de notre département, le 5 septembre de l'année passée.

Les espaces seront modernisés et adaptés aux nouveaux modes de travail ainsi qu'aux réglementations en matière de sécurité incendie, d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et d'écologie. La salle de conférence sera modernisée et agrandie pour permettre la tenue de réunions hybrides. Les travaux auront lieu de janvier 2024 à février 2025. En soutenant ce projet de rénovation, la Suisse offre à l'Otif des conditions-cadres optimales et renforce son rôle d'Etat hôte ainsi que de ville hôte pour le site de Berne.





## AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Ständerat • Herbstsession 2023 • Zwölftes Sitzung • 28.09.23 • 08h15 • 23.031  
Conseil des Etats • Session d'automne 2023 • Douzième séance • 28.09.23 • 08h15 • 23.031



Der Darlehensbetrag beläuft sich auf 3,8 Millionen Franken und wird auf die Jahre 2024 und 2025 folgendermassen aufgeteilt: 2024 werden 3,4 Millionen Franken ausgezahlt, 2025 dann 0,4 Millionen Franken. Das Darlehen ist verzinst und wird über 30 Jahre zurückbezahlt werden.

Insgesamt erhält die Otif 5,4 Millionen Franken als Darlehen, was 80 Prozent des Gesamtbudgets für das Renovationsprojekt entspricht. Der Kanton und die Stadt Bern werden sich mit jeweils 0,8 Millionen Franken am Projekt beteiligen. Der Grosse Rat des Kantons Bern und der Stadtrat der Stadt Bern haben ihre jeweiligen Anteile des Darlehens bereits einstimmig gewährt.

A nome del Consiglio federale vi chiedo pertanto di accogliere questa domanda di credito.

*Eintreten wird ohne Gegenantrag beschlossen  
L'entrée en matière est décidée sans opposition*

**Bundesbeschluss über die Gewährung eines Darlehens an die Immobilienstiftung für die internationales Organisationen zur Renovation des Sitzgebäudes der Zwischenstaatlichen Organisation für den internationalen Eisenbahnverkehr in Bern**

**Arrêté fédéral relatif à l'octroi à la Fondation des immeubles pour les organisations internationales d'un prêt destiné au financement de la rénovation du bâtiment du siège de l'Organisation intergouvernementale pour les transports internationaux ferroviaires à Berne**

*Detailberatung – Discussion par article*

**Titel und Ingress, Art. 1, 2**

*Antrag der Kommission*

Zustimmung zum Beschluss des Nationalrates

**Titre et préambule, art. 1, 2**

*Proposition de la commission*

Adhérer à la décision du Conseil national

*Angenommen – Adopté*

*Gesamtabstimmung – Vote sur l'ensemble*

(namentlich – nominatif; 23.031/6084)

Für Annahme des Entwurfes ... 36 Stimmen

(Einstimmigkeit)

(0 Enthaltungen)

**Präsidentin** (Häberli-Koller Brigitte, Präsidentin): Das Geschäft ist damit erledigt.